



**PRÉFET  
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction du Cabinet  
Bureau de la représentation de l'État et de  
la communication interministérielle  
Affaire suivie par : Natacha BEAUMONT  
Tél. : 05 49 08 68 07  
Adresse mail : natacha.beaumont@deux-sevres.gouv.fr

Niort, le - 4 MAI 2021

Le préfet

à

Mesdames et Messieurs les maires du département

Objet : Commémoration du 76<sup>e</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.

Réf : lettre du 18 janvier 2021.

P.J. : message de Madame la Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants.

Je vous prie de trouver ci-joint le message de Madame Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, dont lecture sera faite lors de la cérémonie du samedi 8 mai 2021.

Les cérémonies que vous souhaitez organiser pour commémorer cet événement devront tenir compte des prescriptions du gouvernement concernant les rassemblements et événements publics, dans le contexte sanitaire actuel.

Le format de la cérémonie sera restreint, sans public, sans troupe, ni invités. Le maintien des gestes barrières et des distanciations reste essentiel, en limitant la présence à 10 participants dont au plus 6 groupés. Un seul porte-drapeau, de préférence jeune, pourra être mobilisé. Les modalités de dépôt de gerbe seront adaptées, les accolades et poignées de main sont proscrites.

Enfin, comme le précise la lettre citée en référence, les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés à cette occasion.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Le préfet,  
Pour le préfet et par délégation,  
Le sous-préfet, directeur de cabinet,

Jean-Luc TARREGA